

esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus est homo (ad Philipp. II, 6 et 7). Ayant la forme et la nature de Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors.

Hostiam et oblationem noluit, corpus autem optasti mihi; tunc dixi: Ecce venio (ad. Hebr. X, 5 et 7). Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps; alors j'ai dit: Me voici, je viens.

Deus tuus factus est frater tuus (serm. 115 ex div.). O homme, voici ton Dieu qui devient ton frère!

Suscipitur a majestate humilitas, a virtute infirmitas, ab æternitate mortalitas (S. Léon). Dans la crèche, la majesté se fait humble, la puissance prend la forme de la faiblesse, et l'éternité paraît sujette à la mort.

Hoc prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc pauperi evangelizant (Saint Bernard): *Beati pauperes! vobis divitibus!* Bienheureux les pauvres! Malheur à vous riches! L'étable de Bethléhem le préche, la crèche le proclame, et les langes l'annoncent.

ORAIISON DOMINICALE.

I. — « Nous lisons dans l'Évangile qu'un jour un des disciples de Jésus l'aborda au moment où ce divin Sauveur venait de prier, et, lui parlant au nom des autres disciples, il lui dit: « Maître, apprenez-nous à prier. » Le Sauveur leur dicta alors cette belle prière que nous récitons tous les jours sous le nom d'Oraison dominicale.

» Il nous a tracé, dans cette prière, et les dispositions avec lesquelles nous devons prier, et les sentiments dont notre cœur doit être pénétré lorsque nous prions, et quel doit être l'objet de nos demandes.

II. — « Notre Père qui êtes dans les cieux.

» C'est à un père que nous nous adressons, à un bon

père; nous savons qu'il nous aime et qu'il est disposé à nous accorder tout ce que nous lui demanderons: *Si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis, ipse enim Pater amat vos*. Prions-le donc, Mes Frères, avec une confiance toute filiale. Oui, prions ce bon Père que nous avons dans les cieux, de bénir ses enfants qui sont sur la terre.

» *Que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive.*

» Trop souvent les biens que nous tenons de la libéralité de notre Dieu, nous nous en servons pour l'offenser, pour déshonorer son saint nom et nous perdre nous-mêmes; ne lui demandons ces biens, Mes Frères, que pour les faire servir à la gloire de son nom, à notre propre sanctification et au salut de notre âme.

» *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

» Dieu est le maître de ses dons; il est le maître de nous les accorder ou de nous les refuser. Et puis, il sait mieux que nous-mêmes ce qui nous est le plus utile. Souvent ce que nous lui demandons nous serait nuisible, ne servirait qu'à nous perdre. Prions-le donc, Mes Frères, avec une entière soumission à sa sainte volonté, tout disposés, s'il veut bien nous accorder ses bienfaits, à les recevoir avec reconnaissance, et tout résignés à nous en passer de bon cœur s'il lui plaît de nous les refuser.

» *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

» Si quelquefois nos prières ne sont pas exaucées, c'est que l'objet de nos demandes n'est pas raisonnable; c'est que, poussés par l'ambition, par l'esprit d'intérêt ou par une insatiable cupidité, nous désirons de sortir de l'humble condition où il a plu à la Providence de nous placer, ou que, déjà en possession de la fortune et des biens de la terre, nous désirons de nous élever au-dessus des autres. Jamais contents de ce que nous avons, jamais rassasiés, nous désirons d'amasser encore, d'entasser trésors sur trésors, d'ajouter sans cesse à nos propriétés de nouvelles propriétés. De pareils desirs, Mes Frères, Dieu peut-il les contenter? de pareilles demandes, peut-il les exaucer? De-

mandons-lui les biens de la terre, soit; mais ne lui demandons que ce qui est juste et raisonnable; demandons-lui notre pain de chaque jour, c'est-à-dire les biens nécessaires pour nourrir nos enfants, les élever, les établir selon notre condition, et pourvoir à nos besoins et à ceux de notre famille.

» *Pardonnez-nous nos offenses.*

» Le plus grand obstacle à l'efficacité de nos prières, et par conséquent aux grâces et aux bénédictions qu'elles devraient faire descendre sur nous, c'est l'état de péché, surtout quand nous nous obstinons à rester dans ce malheureux état. Comment, en effet, Mes Frères, pouvons-nous prétendre aux faveurs de Dieu, tandis que, par le péché, nous sommes en état de révolte contre lui, tandis que nous ne sommes à ses yeux que des objets de haine, d'horreur, d'indignation? Comment pouvons-nous prétendre à ses bénédictions, tandis que la voix du péché, qui règne dans notre cœur, s'élève vers le ciel et n'appelle sur nous que ses malédictions? Avant donc d'offrir à Dieu nos prières, voyons en quel état est notre âme; et, si nous avons eu le malheur de perdre son amitié, commençons par nous réconcilier avec lui; demandons-lui pardon de nos offenses; disons-lui : *Dimitte nobis debita nostra.*

» *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

» Le Sauveur l'a dit, et cela est conforme aux règles de l'équité : La mesure dont vous vous servirez avec le prochain, Dieu s'en servira avec vous. » Si nous sommes bons, indulgents, compatissants, généreux envers le prochain, Dieu le sera envers nous. Avant donc, Mes Frères, de venir déposer au pied du trône des grâces l'offrande de nos prières, sondons notre cœur, et voyons si nous n'y nourrissons pas des sentiments de haine, des pensées de vengeance contre notre frère. Avant de solliciter les faveurs du ciel, rappelons-nous bien si notre frère n'a pas quelque faveur à nous réclamer, le pardon des torts qu'il peut avoir à notre égard, ou la réparation des torts que nous pouvons avoir au sien : c'est-à-dire, voyons tous, Mes

Frères, si nous ne sommes pas inflexibles, inexorables à l'égard de ceux qui nous ont outragés ou qui nous ont causé quelque dommage. Maîtres, voyez si vous n'êtes pas durs, impitoyables à l'égard des malheureux ouvriers que vous employez; si vous ne leur imposez pas un travail au-dessus de leurs forces; si vous leur donnez un salaire proportionné à leur travail. Cultivateurs, voyez si vous n'avez pas causé quelque dommage à votre prochain; si, sous prétexte de conserver votre propriété, vous n'anticipez pas sur celle de votre voisin. Riches, voyez si vous n'êtes pas insensibles à la misère des pauvres qui viennent réclamer votre charité...

» Ah! Mes Frères, commençons par accorder à notre frère la faveur qu'il nous réclame; arrachons de notre cœur ces sentiments de haine que nous y nourrissons; pardonnons à ceux qui nous ont offensés; réparons nos injustices; rendons le bien mal acquis; ayons des entrailles de miséricorde pour les malheureux; que ces biens que nous tenons de la libéralité du Seigneur servent à exercer notre libéralité envers nos frères indigents, et alors, et alors seulement nous pourrons espérer que les prières que nous offrons à Dieu lui seront agréables, et alors seulement nous pourrons espérer que Dieu sera bon, indulgent, compatissant, libéral envers nous.

» *Ne nous laissez pas succomber à la tentation.*

» Ces fruits de la terre, dont nous allons réclamer l'abondance par nos prières, ne vont-ils pas être pour vous une source malheureuse de tentations auxquelles vous serez exposés à succomber? Déjà, ces champs sur lesquels nous appelons les bénédictions du ciel, ne les avez-vous pas cultivés, ensemencés au mépris de la loi de Dieu, en profanant le jour du Seigneur par un travail défendu? N'allez-vous pas encore, pour en recueillir les fruits, vous faire d'une prétendue nécessité un prétexte pour le profaner de nouveau? Et si Dieu exauce nos prières, s'il répand l'abondance dans vos campagnes, possesseurs des dons de sa libéralité, n'allez-vous pas en abuser pour satisfaire de coupables, d'ignobles passions?

» Ah! Mes Frères, en demandant à Dieu l'abondance des

biens de la terre, demandez-lui aussi la grâce de n'en pas faire un mauvais usage; demandez la force de ne pas succomber aux tentations, dont ils sont une occasion si fréquente et si dangereuse. Surtout, mes Frères, prenez garde d'imiter les enfants de ce siècle, pour qui plus rien n'est sacré, quand il s'agit de leurs intérêts matériels. Souvenez-vous que vous devez sanctifier le jour que Dieu a réservé pour être consacré à son service; qu'il a attaché à la fidèle observance de ce commandement, les bénédictions temporelles les plus abondantes; et qu'il menace de ses malédictions les profanateurs du jour de son repos.

» Mais délivrez-nous du mal.

» Le plus grand de tous les maux, Mes Frères, et la source de tous les maux qui inondent la terre, c'est le péché. Demandez donc à Dieu, demandez qu'il vous préserve de maladies, d'infirmités qui vous mettraient dans l'impossibilité de vous livrer à vos rudes travaux; demandez qu'il éloigne de vos campagnes les tempêtes, les orages, la grêle, et tous les fléaux qui pourraient y porter le ravage; mais demandez aussi, demandez surtout qu'il vous préserve du péché et de la mort éternelle, qui en serait la suite malheureuse. (*L'Apôtre des Chaumières. Circonstances.*)

ORGUEIL.

I. — Qu'est-ce que l'orgueil, dit saint Augustin, sinon un amour désordonné de notre propre excellence, qui fait qu'au lieu de s'attacher à Dieu et de lui rapporter toutes choses, on rapporte tout à soi-même, comme si on n'avait tout que pour soi-même: *Quid est autem superbia, nisi perversa celsitudinis appetitus? Perversa autem celsitudo est, deserta eo cui debet animus inhaerere principium, sibi quodam modo fieri atque esse principium.*

» D'après ce saint docteur, on définit ordinairement l'orgueil; un amour désordonné de nous-mêmes, qui, en nous aveuglant sur notre propre mérite, fait que nous nous estimons plus que nous ne sommes, que nous nous préférons aux autres, et que nous voulons sans cesse nous élever au-dessus d'eux.

» Cet amour déréglé de nous-mêmes, qui couvre de ténèbres notre intelligence et nous aveugle, est commun à tous les péchés capitaux; c'est la source commune d'où ils jaillissent tous: c'est le tronc de l'arbre d'où naissent toutes les branches qui représentent ces péchés.

» L'amour de nous-mêmes n'est pas mauvais de sa nature, il est même bon. Nous pouvons, nous devons même nous aimer. Jésus-Christ nous en fait un devoir, puisqu'il nous donne pour règle de notre amour du prochain, celui que nous avons pour nous-mêmes: *Dilige proximum tuum sicut teipsum.*

» Dieu, l'auteur de notre nature, a gravé profondément en nous cette inclination et ce devoir. C'est un sentiment qui est en nous, indépendamment de notre propre volonté, et dont il ne nous est pas plus possible de nous dépouiller que de notre propre être.

» Mais cet amour de nous-mêmes doit avoir des bornes, et doit être soumis à des règles.

» Nous pouvons, nous devons nous aimer; mais ce ne doit pas être au préjudice de l'amour, du respect et de l'obéissance que nous devons à Dieu, de nos devoirs de charité et de justice envers les autres hommes, et de ce que nous nous devons à nous-mêmes.

» L'amour de nous-mêmes renfermé dans ces limites, est légitime; c'est une vertu, source de vertus et de bonnes œuvres; mais s'en écarte-t-il, va-t-il jusqu'à méconnaître et violer ces devoirs, dès lors il est déréglé et coupable: de vertu qu'il était, il se change en vice; il devient la source d'une foule de vices et d'actions criminelles. (*L'Apôtre des Chaumières. Péchés.*)

II. — Si nous nous complaisons à contempler notre propre mérite comme nous étant personnel, nous abordons le premier degré de l'orgueil: la vanité ou la vaine gloire.

» Cette vaine gloire, on la définit: Une complaisance avec laquelle nous contemplons notre propre mérite, réel ou imaginaire, comme s'il nous était propre et personnel.

» On l'appelle avec raison vaine gloire.